

<b>Catégorie hiérarchique :</b>	A
<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Directeur des systèmes d'informations adjoint (h/f)</b>
<b>Affectation :</b>	Direction générale déléguée ressources Direction des systèmes d'informations
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous l'autorité du Directeur des systèmes d'informations
<b>Résidence administrative :</b>	Vincennes (94)
<b>Conditions d'emploi :</b>	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un fonctionnaire : détachement ou PNA</li> <li>- un contractuel : agent déjà titulaire d'un CDI de droit public ou en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 676 € et 3 627€ bruts mensuels)</li> </ul>

### DESCRIPTION DES FONCTIONS

#### Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

L'OFB, sous le pilotage d'un directeur général est organisé en niveaux national, régional et départemental. Au niveau national, outre les entités constituant la direction générale, il comprend trois directions générales déléguées et une direction générale adjointe.

La direction générale déléguée aux ressources est dédiée au pilotage opérationnel de l'Office ; elle comprend notamment la direction des finances, la direction des ressources humaines et la direction des systèmes d'information.

Dans ce contexte, la DSI aura pour principale mission dans un premier temps la convergence des systèmes d'information et de communication des établissements fondateurs, avec un objectif de rationalisation, puis la définition et la mise en place de la stratégie des systèmes d'information en collaboration avec l'ensemble des directions métiers et d'appui, en veillant à l'alignement avec la stratégie de l'Office français de la biodiversité.

La direction des systèmes d'information (55 agents, 3000 postes utilisateurs, budget 10 M€) est pilotée par un directeur qui sera secondé par un directeur adjoint, elle est composée de quatre services :

- Le service pilotage et coordination :

Ce service a en charge, au plus près du DSI, de veiller à l'efficacité de l'organisation de la direction dans une période de fort changement. Il porte l'ensemble des actes administratifs en lien avec la direction des ressources humaines et la direction des finances, l'exécution budgétaire et la programmation des dépenses SI de l'OFB, en lien avec le pôle contrôle de gestion de la DGD ressources.

- Le service Infrastructure :

Ce service assure la cohérence et la sécurité des infrastructures du SI, maintient en conditions opérationnelles l'ensemble des éléments, réseau et télécommunications collectifs de l'OFB ainsi que des établissements rattachés. Il doit veiller à la qualité du service rendu aux utilisateurs dans un souci de productivité, de maîtrise des coûts, de respect des délais et de sécurité.

- Le service Projets, Etudes et Développements :

Ce service est en charge de l'ensemble du portefeuille applicatif de l'OFB et de la stratégie applicative des systèmes d'information de l'OFB dans le respect et la cohérence avec la stratégie définie par la DSI. Il assure un rôle de co-pilotage avec l'ensemble des directions tout au long du cycle de vie d'une application. Ce co-pilotage est défini selon la nature des applications, qu'elles soient propres à l'OFB ou qu'elles contribuent à un système d'information fédérateur (Sleau, SI biodiversité, ...) dont il assure le pilotage technique ou l'animation.

- Le service Relation Utilisateurs :

Ce service est l'interface de proximité privilégiée de l'ensemble des utilisateurs répartis sur le territoire, à ce titre il garantit l'homogénéité du parc matériels, logiciels, des configurations et de l'architecture d'annuaire dont il assure la gestion locale dans le respect des règles définies par l'ensemble de la direction SI.

## **Description du poste :**

### **Mission :**

Placé sous l'autorité du directeur des systèmes d'information, le directeur adjoint des systèmes d'information assure l'intérim du directeur ; il est chargé de le seconder dans les missions suivantes :

- Participer avec la direction générale déléguée aux ressources en lien avec les directions métiers, à la définition des orientations stratégiques en termes de systèmes d'information et de télécommunications, en assurer la gouvernance ;
- Anticiper les évolutions technologiques nécessaires en fonction de la stratégie de l'OFB ;
- Participer aux choix d'investissement en fonction des « sauts technologiques » souhaités ;
- S'assurer de l'efficacité et de la maîtrise des risques et des coûts liés au système d'information ;
- Garantir l'adéquation entre les besoins des utilisateurs, la stratégie de l'OFB et les outils informatiques.

### **Activités principales :**

#### **Définition et Supervision de la gouvernance des SI et de leur mise en œuvre :**

- Participer à l'élaboration de la politique du SI de l'OFB ;
- Recueillir et étudier les besoins exprimés par les directions, évaluer les risques et l'efficacité des solutions au regard des besoins exprimés et préconiser les investissements ;
- Participer à l'évaluation de l'ensemble des activités de la DSI (ROI communiqué par les chefs de services...) ;
- Mettre en œuvre les démarches qualités types Cobit, ISO 20000 / ITIL propre à son activité.

#### **Promouvoir la qualité dans les relations avec les directions de l'OFB et mise en œuvre de la politique SI :**

- Rendre compte par le suivi d'indicateurs de la qualité de service de la DSI ;
- Garantir la disponibilité et la continuité de service du SI et des télécommunications aux utilisateurs ;
- Assurer la cohérence et l'intégration des systèmes d'information ;
- Veiller que le plan d'évolution des systèmes d'information soit bien conforme au cadre des budgets acceptés ;
- Veiller à ce que le SI soit maintenu en conditions opérationnelles.

#### **Gestion des budgets des systèmes d'information :**

- Participer à l'élaboration des budgets de la DSI ;
- Planifier les budgets ;
- Suivre et ajuster les budgets en fonctions des besoins exprimés.

#### **Définition et mise en œuvre d'une politique de « Faire ou Faire Faire » :**

- Participer à l'évaluation des offres de sous-traitance (prestations, budgets, moyens humains, contrat, pénalités, réversibilité...);
- Négocier, maîtriser et suivre les contrats de sous-traitance en soutien des chefs de service et leur mise en œuvre ;
- Evaluer et contrôler les réalisations et la qualité de celles-ci tout au long de la relation contractuelle.

#### **Management et organisation de la DSI :**

- Planifier et suivre le travail de l'ensemble des services de la DSI et des prestataires extérieurs ;
- Participer à l'évaluation des agents et des équipes de la DSI ;
- Garantir et faire monter en compétences les équipes ;
- Proposer les possibilités de formation et de perfectionnement ;
- Intégrer et veiller au respect des normes juridiques, écologiques ;
- Participer au recrutement d'un agent et veiller à son intégration.

### RELATIONS LIEES AU POSTE

#### **Relations internes :**

- Ensemble des directions métiers ou d'appui de l'OFB.

#### **Relations externes :**

- Partenaires institutionnels ;
- Contractuels ;
- Prestataires.

### PROFIL RECHERCHE

- **Formation** : Diplôme universitaire (master ou ingénieur) dans le domaine de l'informatique, des systèmes d'information ou dans une discipline apparentée.
- **Expérience professionnelle** : Au moins 8 années d'expérience professionnelle, à des niveaux de responsabilité similaires, dans le domaine de la planification, de la conception, du développement, de la mise en service, de l'exploitation et de la maintenance de systèmes informatiques relatifs aux systèmes d'infrastructure et aux opérations ainsi que l'expérience de conduite de projets complexes.

### COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

#### **Connaissances :**

- Connaissance impérative du secteur public et de la réglementation de la commande publique (expérience mixte publique et privée appréciée) ;
- Connaissances en d'urbanisation SI, d'architecture SI, d'architecture Technique, de SI décisionnel, Gestion intégrée, Méthodes et outils de développements, base de données relationnelles et de type NoSQL ;
- Maîtrise de la conduite de projets SI.

#### **Savoir-faire opérationnel :**

- Maîtriser les techniques managériales (définition d'objectifs, animation et pilotage d'équipes,...) ;
- Maîtriser les normes et démarches qualité appliquées au SI ;
- Maîtriser la commande publique dans le domaine des SI ;
- Planifier et organiser.

#### **Savoir-être professionnel :**

- Sens du service public ;
- Capacités de dialogue, de communication, de négociation et de pédagogie ;
- Autonomie et initiative ;
- Rigueur et méthode ;
- Aptitude à donner confiance, à déléguer, sens de l'écoute.

### CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

Bien que disposant de moyens de visio conférence, de par ses implantations le poste à pourvoir nécessite des déplacements (réguliers), planifiés principalement sur le site de Saint Benoist (78) mais aussi à Brest et à Montpellier

pour les principales implantations de la DSI et plus largement sur le territoire national (plus ponctuellement).

## DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DSI-DIRSYSADJ-F** à [recrutement@ofb.gouv.fr](mailto:recrutement@ofb.gouv.fr)

Pour toute question concernant le poste, vous pouvez contacter [thierry.thomas@ofb.gouv.fr](mailto:thierry.thomas@ofb.gouv.fr)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **9 avril 2020**